

LA FRANCE DANS LE MONDE.

Dans ce chapitre, on s'interroge sur la place, le rang, les ambitions de la France dans un monde, où pour la première fois depuis plusieurs siècles, elle cesse de jouer un rôle déterminant. Comme la Grande Bretagne, la France doit faire le deuil de sa grandeur, et imaginer une place nouvelle, de puissance moyenne.

I. LA FRANCE N'EST PLUS UNE PUISSANCE MAJEURE.

A. LA SECONDE GUERRE MONDIALE A PORTE UN COUP FATAL A LA PUISSANCE FRANÇAISE.

- **La défaite de 40** a été une surprise car l'armée française était considérée comme la première du monde.
- **Le gaullisme a voulu maintenir la fiction d'une France combattante, mais** pour les Britanniques, et plus encore les Américains, **la France libre est quantité négligeable.**
- **L'occupation a eu des conséquences en Afrique du nord**, ou les partisans de l'indépendance parlent plus haut, plus encore **en Indochine**, occupée par les Japonais, qui à la fin du conflit reconnaîtront l'indépendance des États indochinois.
- **La guerre a, en fait, accéléré un déclin relatif ancien au plan démographique et économique, mais aussi culturelle** (New York remplace Paris comme capitale culturelle mondiale).

B. LA FRANCE CONSERVE CEPENDANT DES ATOUTS QUI, UN TEMPS, PARENT FAIRE ILLUSION.

- **Son empire reconstitué après la guerre** et presque intact (à l'exception des mandats sur la Syrie et le Liban indépendants en 1946). La France reprend pied en Indochine et hésite sur la conduite à tenir face aux indépendantistes du vietminh.
- **L'armée française**, en l'absence de forces italiennes et allemandes, **est la principale armée continentale face à la menace soviétique.** Au moment où les États-Unis démobilisent, son apport à la défense de l'Europe occidentale est significatif.

II. DOIT ELLE LUTTER POUR SON STATUT DE GRANDE PUISSANCE ?

A. LA DEPENDANCE A L'EGARD DES ÉTATS-UNIS EST UNE REALITE INCONTOURNABLE.

- **Cette dépendance se manifeste dans de nombreux domaines :**
 - **Domaine militaire :** face à la menace soviétique, la protection, le « protectorat américain » diront certains est vital. La France s'intégrera sans états d'âme à l'OTAN en 1949, acceptant de placer ses forces armées sous commandement américain.
 - **Domaine économique :** La France ruinée doit quémander l'aide américaine, laquelle n'est pas gratuite (accords Blum-Byrnes de 1946 qui ouvrent le marché français). Cette aide est d'abord au coup par coup puis à partir de 1947 dans le cadre du plan Marshall (1947).
 - **Domaine culturel :** La libération voit déferler sur Paris la culture américaine (les bas nylon, le jazz, les films comme autant en emporte le vent, interdits pendant la guerre). Dans le domaine des arts plastiques, de la haute couture, New York conteste la primauté que Paris exerçait dans le monde depuis près de trois siècles.

B. LA DEFENSE DE L'EMPIRE DEVIENT RAPIDEMENT UNE PRIORITE.

- **L'empire a contribué à la libération de la France par ses troupes.** Les français paradoxalement sont plus attachés à l'empire qu'avant la guerre, au moment même où celui-ci va périr.
- **La politique adoptée à la libération est double :**
 - **« moderniser » les structures dans la ligne du discours de Brazzaville prononcé par De Gaulle en 1944. l'empire devient une Union française.** L'objectif affiché est de rapprocher le statut des indigènes de celui des français. En fait, seuls les abus les plus criants sont supprimés (interdiction du travail forcé). Même en Algérie, dont tous les habitants sont citoyens français, le maintien du double collège électoral, vide les réformes d'un contenu réel.
 - **Ces réformes tardives sont très en deçà des revendications des peuples colonisés.** La France n'hésite pas à utiliser la force dans ce cas :
 - Massacres de Madagascar en 1947.
 - Massacre de Sétif le 8 mai 1945.
 - Rupture des négociations avec Ho Chi Minh et bombardement de Haiphong qui déclenche la guerre d'Indochine en 1946.

C. CETTE POLITIQUE EST VOUEE A L'ECHEC.

- **En Indochine, de 1946 à 1954, puis en Algérie de 1954 à 1962, la France s'enlise dans des guerres sans issue.** Faute d'une direction politique ferme, la conduite des opérations sur le terrain est abandonnée aux militaires. En Indochine, cela conduit à Dien Bien Phu et aux accords de Genève en Juillet 54. En Algérie, la victoire sur le terrain ne peut masquer l'impasse dans laquelle on se trouve.
- **En 1956, l'expédition de Suez, montée conjointement avec les Britanniques, et sans en informer les américains sera la dernière tentative de politique impériale** (reprenre le contrôle du canal de Suez après sa nationalisation par Nasser. La vive réaction soviétique, le « lâchage » américain oblige les deux puissances à réembarquer leurs troupes, victorieuses sur le terrain.
- **En Europe**, une partie de l'opinion reste violemment anti-allemand. Lorsqu'à l'initiative des américains **en 1954, on tente de constituer une CED, communistes et gaullistes font capoter le projet, ce qui conduit au réarmement allemand.**

III. ACCEPTER LE STATUT DE PUISSANCE MOYENNE ?

- Pour cela, il est nécessaire d'explorer des vies nouvelles.

A. L'EUROPE.

1. LA VOLONTE DE CONSTRUIRE L'EUROPE.

- En France, les démocrates chrétiens (le MRP) et les socialistes ont **déjà pendant la guerre théoriser l'idée de la construction européenne comme une nécessité pour mettre fin aux rivalités franco allemande.**
- **Des Hommes comme Jean Monnet ou Robert Schuman ont réfléchi à une stratégie progressive, dont le but est de créer des « États-unis d'Europe »,** mais qui se construiraient progressivement en commençant par une union économique.

2. LES ETAPES.

- **En 1951, la création de la CECA** (communauté européenne du charbon et de l'acier) est la première étape de cette stratégie. 6 pays ouest-européens, dont l'Allemagne de l'ouest, mettent en commun leurs ressources de charbon et d'acier.
- **En 1957, le traité de Rome** fonde le marché commun. Parallèlement d'autres organisations spécialisées comme Euratom visent à créer une coopération européenne dans de nombreux domaines.

B. LE RENOUVEAU DE L'APRES GUERRE.

- **Renouveau économique** : Les hommes du CNR, de la IV^e république sont très conscients du rôle de l'économie dans l'effacement de la France. La modernisation du pays est un moyen de lui assurer une place.
- **Renouveau démographique** : une politique familiale qui a des objectifs politiques : accroître le poids de la France dans le monde.
- **Renouveau culturel** : jusqu'aux années 60, la France conserve un rayonnement supérieur à son poids réel :
 - prix Nobel de littérature à Gide, Camus, Sartre.
 - Rayonnement des sciences humaines françaises aux États-Unis (histoire, philosophie,..)
- **La décolonisation est enfin engagée.**
 - Abandon du Maroc et de la Tunisie en 1956.
 - Loi cadre de Gaston Defferre en 1956, qui accorde une large autonomie aux territoires d'Afrique noire et prépare leur accession à l'indépendance.

IV. LE GAULLISME : PARENTHÈSE OU REORIENTATION EN PROFONDEUR DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE ?

A. LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE GAULLISTE.

- **La conviction que la France a un rôle, une place spécifique dans le monde, liée à son passé, à son histoire.**
- **Qu'une politique d'indépendance nationale est nécessaire pour faire entendre la voix de la France.**

B. LES RÉALISATIONS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE GAULLISTE.

1. LA LIQUIDATION DE L'EMPIRE.

- c'est chose faite **entre 60 et 1962 avec l'indépendance des territoires africains et de l'Algérie.** De Gaulle qui était un farouche adversaire de la décolonisation en 45-46 (il a soutenu Thierry d'Argenlieu dans sa politique aventuriste au Vietnam), s'est rendu à l'évidence : l'empire était un fardeau économique et entraînait l'isolement de la France.
- **En Afrique noire, la France conserve de larges moyens d'influence** (coopération, bases militaires, présence des intérêts français, pétroliers en particulier). La France pendant longtemps y a été accusée de faire et défaire les gouvernements. En échange de son aide, la France obtient des pays africains leur soutien à l'Onu ou leur nombre renforce le camp des pays francophones.
- Les DOM TOM, « confettis de l'empire » sont plus étroitement intégrés à la métropole, leur position stratégique compense-t-elle leur coût économique ?

2. ASSURER L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

- **Développement économique** par la modernisation et restauration des finances (le nouveau franc en 1959). Pour lui, c'est d'abord un moyen d'accroître les moyens d'action et d'influence de la France.
- **C'est l'idée de ne dépendre de personne pour assurer la défense de la France.**
 - La **modernisation des forces armées** (ecjs première)
 - Cette politique se traduit par le **développement d'une force de frappe** indépendante des États-Unis.
- **Elle conduit au retrait de l'organisation militaire intégrée de l'Otan en 1966.**
- **L'affirmation d'une politique étrangère spécifique** (discussions bilatérales avec l'URSS, reconnaissance de la Chine communiste, critique de la politique américaine au Vietnam (discours de Phnom Penh en 1966).
- **La France reste un allié des états unis** (cf. crise de Cuba) mais un allié critique.

3. LA POLITIQUE EUROPÉENNE.

- **De Gaulle est souvent présenté comme anti-européen** (il s'est opposé à l'entrée du Royaume-Uni dans l'Europe, il a pratiqué la politique de la chaise vide pour imposer à ses partenaires le principe de l'unanimité pour l'adoption des décisions importantes).
- **En fait, il refuse une Europe supranationale** et fédérale, et veut une Europe des nations qui sont pour lui une réalité profonde qui ne peut s'effacer dans un avenir prévisible. Il accepte l'Europe dans la mesure où elle prendrait ses distances avec les États-Unis et affirmerait son indépendance. Les partenaires de la France, sont sur une toute autre longueur d'onde.
- **L'aspect le plus novateur de la politique européenne est le rapprochement franco-allemand qui conduit au traité de 1963.** ce traité prévoit des rencontres régulières, des politiques de coopération. L'image de de Gaulle et du chancelier Adenauer côte à côte dans la cathédrale de Reims reste l'image de la réconciliation franco-allemande que de Gaulle a imposé à l'opinion, et **qui est à la base du couple franco-allemand qui a longtemps été le moteur de la construction européenne.**

V. L'APRES DE GAULLE.

A. UNE INFLEXION PROGRESSIVE.

- **Sous Pompidou et son ministre Michel Jobert, la politique de confrontation avec les États-Unis demeure centrale**, mais déjà on observe des inflexions comme l'acceptation de l'entrée du Royaume-Uni dans la communauté économique européenne en 1973.
- **La présidence de VGE marque un rapprochement avec les États-Unis et une politique plus nettement pro-européenne.**
- Mitterrand semble au début de son premier mandat envisager une politique plus tiers-mondiste (défense des intérêts des pays pauvres à la conférence de Cancun (1982) au Mexique). Très vite cependant le rapprochement avec les États-Unis reprend. Les forces militaires françaises réintègrent le commandement intégré de l'OTAN.
- **Le développement de la Francophonie sera l'une des seules initiatives notables et durable.**
 - **Longtemps marquée par les anciens liens coloniaux : En 1969, se tint la première conférence des États francophones** (sous le patronage d'André Malraux, ministre français des Affaires culturelles) à Niamey. En 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique. En 1973, le premier sommet franco-africain se tint à Paris. À partir de 1997, on eut l'idée de donner à l'organisme le nom de Organisation internationale de la Francophonie et de nommer à sa tête une personnalité prestigieuse: Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU.
 - **L'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 53 États et gouvernements membres de plein droit**, 2 membres associés et 13 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Parlé par 175 millions de personnes.
 - **Un moyen d'influence pour la France** : déclarations communes, reprise de la position française sur la défense de la diversité culturelle.

B. L'ACCEPTATION D'UN RÔLE DE PUISSANCE MOYENNE.

1. L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE.

- **Avec le recul, il semble que après de Gaulle, les politiques admettent progressivement les changements intervenus dans le monde :**
 - **La fin de la guerre froide affaiblit la position de la France** (intermédiaire entre les blocs). Les États-Unis, désormais hyperpuissance, n'ont plus besoin de leurs alliés européens...
 - **La possession d'un armement nucléaire n'est plus un élément déterminant de puissance** (prolifération nucléaire)
 - **Le poids démographique (- de 1% aujourd'hui), économique (la France est passée du 4^e au 6^e rang mondial) s'amenuise**
 - **Affaiblissement du rôle de la langue** (par exemple dans les institutions européennes) et de la culture française.
- **« La France rentre dans le rang »**
 - **La puissance militaire semble se réduire** (participation faible à la guerre du golfe en 1991, refus « poli » des américains des propositions françaises au moment de l'intervention en Afghanistan).
 - **La France revient dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN**
 - **Les liens avec l'Afrique se distendent** (litiges sur la gestion de l'immigration).
 - **Le couple franco-allemand bat de l'aile.**
- **L'interprétation communément admise est que de Gaulle, par sa stature de personnage historique, lié à son rôle pendant la seconde guerre mondiale, a donné momentanément à la France une place et un rôle supérieur à son poids réel. Après lui, les choses rentrent dans l'ordre.**

2. LES CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES.

- **Cependant, il reste une exception française, ridicule et irritante, aux yeux des Américains, mais réelle.** Elle se traduit dans différents domaines :
 - **La défense de « l'exception culturelle » devenue « diversité culturelle »** et la volonté d'une mondialisation organisée.
 - **La politique pro arabe** au proche orient (jusqu'à la présidence Chirac)
 - **La volonté de renforcer le rôle de l'Europe dans un monde multipolaire** (d'où le refus de la domination sans partage des États-Unis qui s'exprime à l'ONU).
- **La politique européenne semble aujourd'hui le nœud, le cœur de la politique étrangère française.**
 - **C'est un Français, Jacques Delors, qui préside la commission européenne de 1985 à 1994 :**
 - Il fait adopter l'acte unique en 1986.
 - **Le Traité de Maastricht (1992)** qui prévoit l'instauration d'une monnaie unique à partir de 1999.
 - Il instaure le marché unique en 1993.
 - **La France semble cependant hésitante :**
 - **Sur l'élargissement.**
 - **Sur la nature de la construction européenne** (fédération d'États ou Europe fédérale).
 - **Refus d'une partie importante de l'opinion de la construction européenne telle qu'elle est (rejet du traité constitutionnel en 2005).**